

<http://ec-saint-genouph.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article301>



Protocole niveau 1

à partir du 14 mars

- Informations de la direction -

Date de mise en ligne : vendredi 11 mars 2022

Copyright © Ecole Publique de Saint Genouph - Tous droits réservés

A compter du 14 mars 2022, le protocole sanitaire passera au niveau 1 pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

- la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire. En complément et conformément aux recommandations émises par les autorités sanitaires, l'obligation du port du masque en intérieur est également levée à compter du 14 mars 2022 pour tous les personnels en cohérence avec les évolutions retenues en population générale.